



Assemblée Fédérale
Les Amis de la Terre France
10 et 11 juin 2023

RAPPORT FINANCIER
Exercice 2022

Rapport financier

Ce document, présenté en Assemblée Fédérale de la Fédération des Amis de la Terre France, rassemble les éléments financiers relatifs à l'exercice comptable 2022, ainsi qu'un budget prévisionnel pour l'année 2023.

Les informations contenues dans ce rapport sont le fruit d'un travail réalisé sous le contrôle de Monsieur Charpentier, Commissaire aux comptes, et du cabinet d'expertise comptable.

L'année 2022 a connu une stabilité des postes dans l'équipe salariée. Elle est marquée par l'arrivée d'un nouveau Responsable administratif et financier, dans des conditions de recrutement rendues plus difficiles par la conjoncture. L'effectif salarié est ainsi de 15,6 etp et 16 personnes à la fin de 2022.

L'activité a été soutenue. La fin des restrictions liées au Covid 19 a permis entre autres aux Amis de la Terre France de fêter leurs 50 ans, un événement différé depuis 2020.

Les produits s'élèvent à 1,49 MEUR, en hausse de 25 % par rapport à 2021. Cette croissance de l'activité repose en grande partie sur l'augmentation des subventions, surtout privées (+25 %). La concentration des bailleurs privés reste forte (environ 75 % de ces subventions sont apportées par 4 bailleurs) mais moins qu'en 2021. L'autofinancement progresse légèrement (+3,1 %), retrouvant presque son niveau de 2020 qui était une année exceptionnellement favorable, alors que 2022, à l'inverse était peu propice aux dons du fait de l'inflation et de la guerre en Ukraine. Le produit de l'amende de 100 kEUR obtenue en 2021 suite à la victoire au Conseil d'Etat dans le recours contre la pollution de l'air a été utilisé en 2022 à hauteur de 33 kEUR, en produits exceptionnels. Une partie reste à utiliser en 2023 ainsi que la nouvelle amende ayant bénéficié aux Amis de la Terre à hauteur de 50 kEUR. Les Autres produits incluent aussi une part croissante de transferts de charges (portage d'une salariée pour le compte des Amis de la Terre international, et gestion de frais de campagne communs pour le compte d'autres associations partenaires).

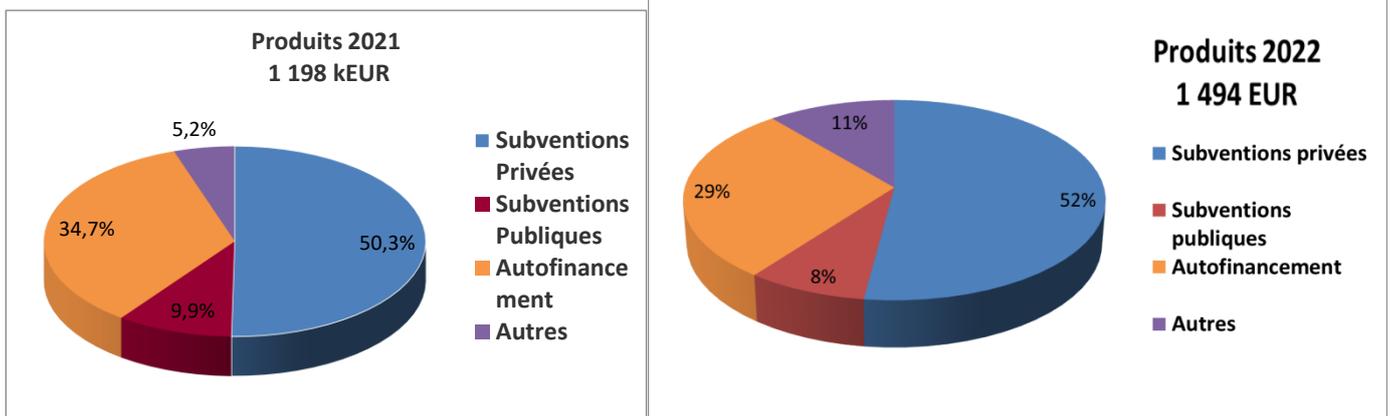
Concernant les postes de dépense, des augmentations interviennent en particulier sur les frais liés aux campagnes, les frais engagés pour la fête des 50 ans qui bénéficiait d'un financement spécifique, les frais portés pour des partenaires, et particulièrement les frais de personnel, qui représentent toujours 59 % des dépenses : l'effectif moyen courant 2022 était en effet supérieur à celui de 2021 compte tenu de décalages liés aux recrutements et de CDD intervenus en 2022 (actions juridiques et communication au moment des élections). La part des adhésions reversée aux groupes locaux reste stable en 2022. Des provisions pour risques ont été passées pour faire face à d'éventuelles condamnations sur les recours en justice menés contre des pollueurs (27 kEUR).

Le bilan, dont le total est de 1,4 MEUR, est solide avec des fonds propres de 305 kEUR et une absence de dettes financières. Les produits constatés d'avance (PCA, qui constituent une ressource à utiliser surtout en 2023) sont à nouveau en hausse, de 529 à 721 kEUR. Ils sont liés à des subventions accordées sur plusieurs années, des ressources affectées à des projets qui se prolongent en 2023, ou aux adhésions et aux abonnements enregistrés en novembre et décembre pour l'année suivante, selon les règles définies dans les statuts.

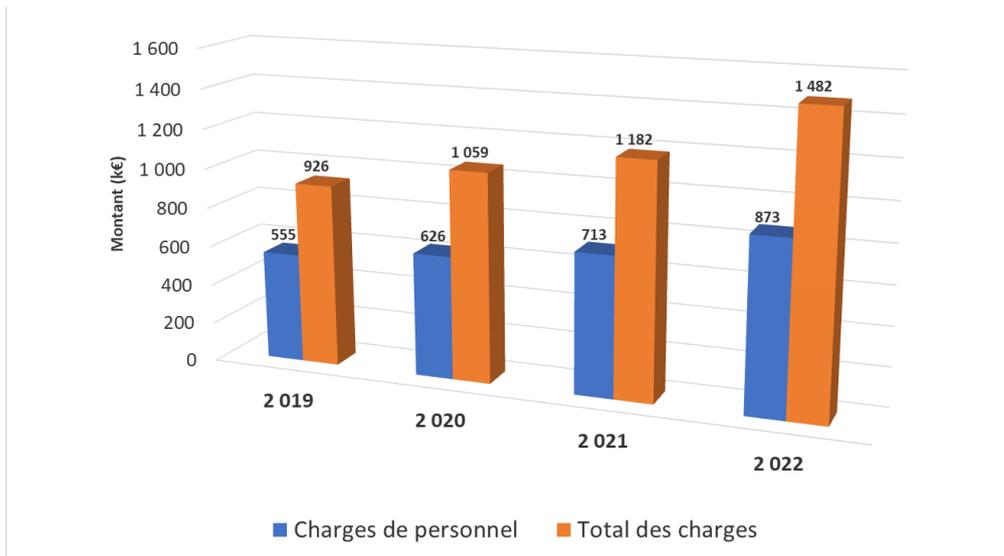
La trésorerie reste très positive tout au long de 2022. Le résultat en 2022, de 12 kEUR, permettra de renforcer à nouveau les fonds propres.

A l'horizon de 2023, les charges sont prévues en augmentation à 1,7 MEUR, ceci étant lié à un recrutement supplémentaire dans le domaine juridique, aux frais accrus des campagnes (avec un effet inflation) et à des investissements dans le recrutement d'adhérents (actions de collecte non réalisées en 2022) en vue de renforcer notre autofinancement. Les ressources sont prévues en hausse du côté des subventions (avec un effort de recherche et de consolidation encore à accomplir) et des dons et adhésions (grâce notamment à un niveau de cotisations élevé en fin d'année 2022, reporté en 2023).

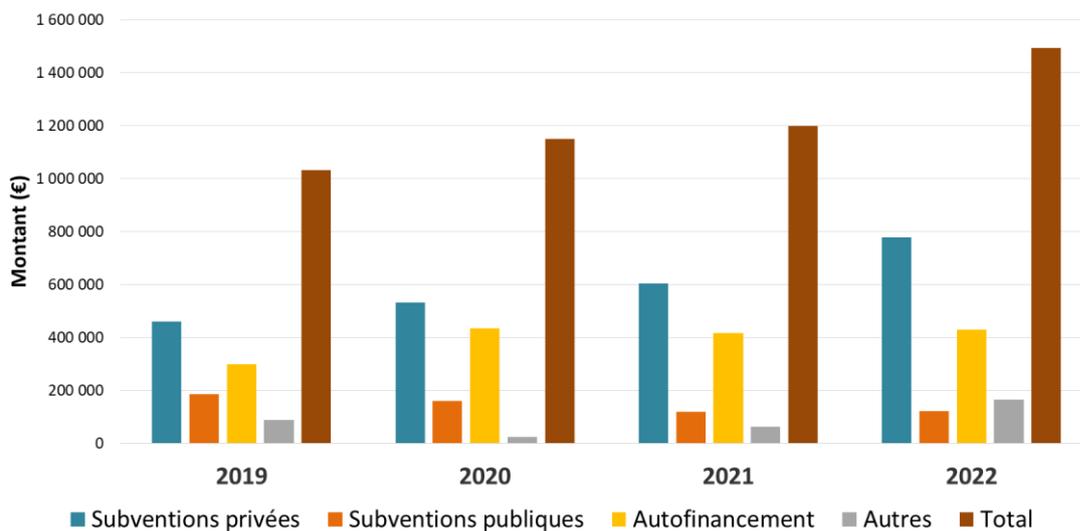
Répartition des produits



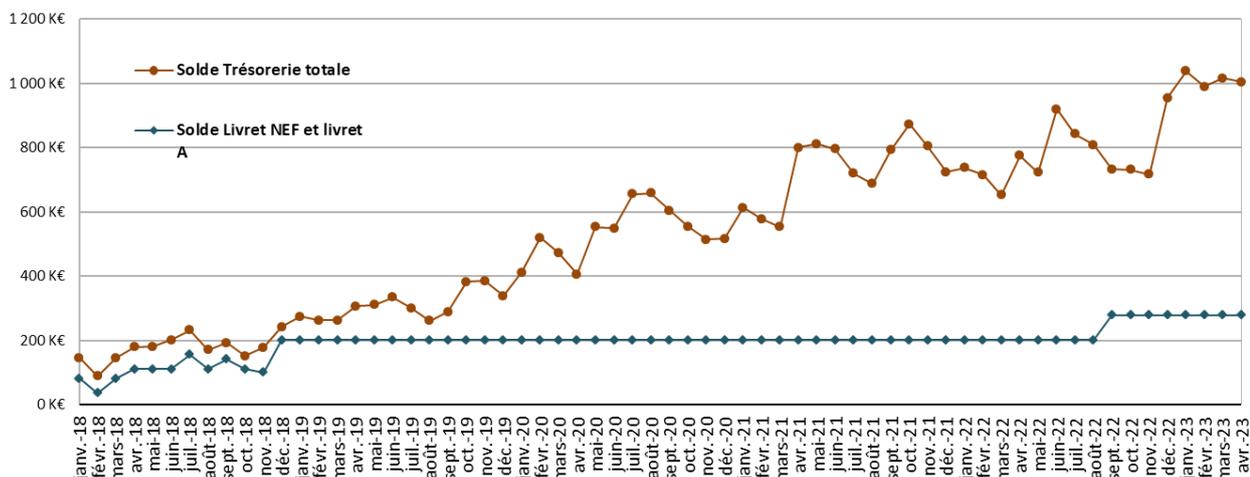
Masse salariale des Amis de la Terre



Evolution des subventions et de l'autofinancement



Trésorerie A.T.F.



Bilan simplifié

ACTIF	2020	2021	2022	PASSIF	2020	2021	2022
Immobilisations	26 076	15 284	9 128	Fonds propres	277 126	293 555	305 493
incorporelles	14 208	3 774	0	Fonds propres statutaire	16 366	16 366	16 366
Corporelles	4 863	3 428	1 046	Report à nouveau	169 041	260 760	277 189
Financières	7 005	8 082	8 082	Résultat de l'exercice	91 719	16 429	11 938
				Provisions	43 396	45 474	63 817
Actif circulant	817 826	1 030 389	1 331 098	Dettes	530 018	713 505	978 830
Stocks et encours	0	0	0	Dettes financières	34 793	35 365	35 305
Créances	207 818	224 135	261 432	Dettes d'exploitation	127 267	136 640	209 704
Disponibilités	610 008	806 254	1 069 666	Dettes diverses	11 949	12 481	12 503
Charges constatées d'avance	6 638	6 861	7 914	Produits constatés d'avance	356 008	529 018	721 317
Total de l'actif	850 540	1 052 534	1 348 140	Total du passif	850 540	1 052 534	1 348 140

COMPARATIF 2020 - 2023

CHARGES	2020	2 021	2022	2023	PRODUITS	2020	2021	2022	2023
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget
en EUR									
60- ACHATS	11 582	19 188	5 247	17 800	70 – VENTES	1 865	1 546	5 228	2 500
Petit équipement frais généraux	493	12 675	756		Prestations de services	256	600		
Petit équipement campagne	7 456	2 939	1 622	14 500	Ventes de Produits dérivés	1 609	946	5 228	2 500
Fournitures de bureau	1 942	2 330	1 371	2 500	Port facture	0	0	0	0
Photocopies	1 692	1 244	1 498	800					
					74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	691 372	720 793	899 926	1 085 217
61- SERVICES EXTERIEURS	192 757	201 798	239 744	358 932	SUBVENTION PUBLIQUES	159 436	118 100	122 626	183 998
Sous traitance	141 968	143 297	165 492	275 975	Subventions Publiques Nationales	136 843	118 100	122 626	183 998
Loyer bureaux fédération	25 590	28 393	34 551	37 668	Ministère écologie CPO	75 000	70 000	70 000	150 000
Location salles réunions	3 150	2 160	4 283	3 500	Ministère écologie Déchets	30 000	30 000	22 489	
Location autres	1 999	3 136	8 190	12 200	ADEME Déchets	29 000	17 500	30 000	33 998
Charges locatives	15 530	18 614	24 424	26 683	CNSEA/ASP	2 843	600	137	
Maintenance logiciel	2 874	720	548	1 250	Subventions Européennes	22 593	0	0	0
Primes d'assurances	537	528	1 007		UE School of sustainability	0	0	0	0
Documentations	749	740	558	690	UE DEAR	0	0	0	0
Colloques séminaires conférences	360	4 210	691	966	UE DG AGRI	0	0	0	0
					UE AGRI nouveau	22 593	0	0	0
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	125 110	150 054	210 808	321 488	UE DG EVENT Future We Want	0	0	0	0
Personnel extérieur			37 757	96 541	SUBVENTIONS PRIVEES	531 936	602 693	777 300	901 219
Indemnité de stage et service civique	7 434	6 869	8 209	6 890	CFCI		8 211		
Honoraires (social, comptabilité)	15 125	15 637	26 629	18 020	European Climate Foundation	194 150	227 536	252 084	210 000
Honoraires divers (juridique)	38 885	61 268	36 014	57 267	Fondation Gould Family	45 317	0	44 224	
Frais de publicité et promotion	2 506	3 943	4 283		Fondation KR	31 000	31 000	31 000	32 333
DATA Presse	5 294	5 536	5 700	6 150	Fondation Léa Nature	7 000	25 000	15 000	15 000
Frais de déplacement	5 584	7 611	10 393	17 950	Fondation Olin	20 000	30 000	30 000	30 000
Frais de déplacement partenaire	0	0			Fondation Osife	112 218	149 737	102 351	105 106
Frais de voyage	1 282	1 615	9 101	8 205	Fondation pour l'Homme	22 651	48 000	96 670	75 330
Frais de voyage partenaire	0	0	13 244		Fondation SAGE	0		12 764	14 800
Réceptions	3 945	3 094	14 489	8 800	Fondation un monde par tous	25 000	43 209	22 266	27 734
Internet	10 045	12 101	7 773	11 430	Grassroots	20 000	25 000	25 000	40 000
Frais postaux	11 927	7 029	4 474	13 179	FILE	0		110 600	265 221
Frais de téléphone	344	1 141	11 286	4 740	Fondation pour l'Homme (SPIM)	16 000	0		
Services bancaires	10 295	10 701	16 451	14 916	IGSD			22 136	9 269
Cotisations réseau	12 442	13 509	5 005	18 400	autres				1 000
Dons divers	0	0		39 000	SUBVENTIONS PARTENAIRES				33 298
					IUCN	25 000	0		
					FoEE	13 600	15 000		
					FoEI	0	0	13 205	42 127

CHARGES	2020	2021	2022	2023	PRODUITS	2020	2021	2022	2023
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget
63- IMPOTS ET TAXES	29 057	36 651	50 505	54 683	75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	435 933	416 109	428 838	460 613
Taxe sur les salaires	20 833	28 082	38 294	43 683	ADHESIONS	281 380	355 938	343 298	366 000
FCP Uniformation	8 224	8 569	12 211	11 000	Adhésions par chèques	63 591	62 428	64 412	95 500
					Adhésions par prélèvements	124 529	150 493	126 161	128 500
64- CHARGES DU PERSONNEL	625 966	712 825	873 245	938 722	Adhésions paiements en ligne	91 099	110 967	138 148	128 500
Salaires bruts	455 320	522 363	627 724	672 231	Adhésions en virements ou espèces	2 161	32 050	14 577	13 500
Charges patronales	165 021	184 339	229 815	247 282	DONS	146 157	51 975	77 239	83 613
Médecine du travail	1 766	1 617	2 316	2 840	Dons par chèques	39 441	24 670	6 085	5 000
Autres charges de personnel (navigo)	2 099	2 966	5 744	8 368	Dons par prélèvements	8 631	8 166	10 665	7 500
Formation du personnel	1 760	1 540	7 646	8 000	Dons virements et espèces	73 823	6 217	38 692	52 000
65- AUTRES CHARGES DE GESTION	46 516	46 803	43 570	43 000	Dons via NEF	4 323	3 560	1 476	
Quote-part cotisation reversée aux GI	46 324	46 763	43 566	43 000	Dons F.Compain CESE	15 022	3 755	8 843	5 820
Charge de gestion courante	8	40	4		Dons paiements en ligne	2 863	4 967	10 928	
Droit d'auteur et de reproduction	184	0			Dons divers	2 054	640	550	13 293
					LA BALEINE	6 929	6 740	6 284	9 500
66- CHARGES FINANCIERES	1 521	0	14 015	0	ADHESIONS via GL	1 300	1 400	1 979	1 500
Pertes de change	1 521	0	14 015		Adhésions Groupes conventionnés	0	0	500	0
					Cotisations reçues (Groupes Affiliés)	1 300	1 400	1 000	1 500
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	884	0	11 327	0	Produits de gestion courante	166	56	38	0
Charges exceptionnelles	0	0	11 327		Produits de gestion courante	166	56	38	0
Charges sur exercices antérieures	884	0							
					76- PRODUITS FINANCIERS	418	3 692	16 682	1 857
68- DOTATIONS aux amortissements	25 800	15 046	33 156	5 493	Revenus des placements financiers	0	0	748	1 857
Provision pour risques	10 594	2 077	27 000	4 500	Intérêts compte livret NEF et différence de	418	3 692	15 934	
Dotations aux amortissements	15 206	12 969	6 156	993	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	559	30 696	33 580	104 410
					Libéralités reçues par abandon de frais	312	160	0	0
69- TRANSFERT DE CHARGE	105	78	72	75	Produits exceptionnels	3	30 000	33 580	104 410
Impôt sur les sociétés	105	78	72	75	Produits sur exercices antérieurs	244	537	0	0
					78 - REPRISES SUR PROVISIONS	0	0	8 657	0
					Reprises sur provisions	0	0	8 657	0
					79 - TRANSFERT DE CHARGES	20 870	26 036	100 716	85 596
					Transferts de charges	12 582	3 000	25 813	14 003
					Transferts de charges (Banktrack/RAP/FOE)	8 288	23 036	74 903	71 593
RESULTAT EXCEDENT	91 719	16 429	11 938	0	RESULTAT DEFICIT	0	0	0	0
TOTAL	1 151 017	1 198 872	1 481 689	1 740 193	TOTAL	1 151 017	1 198 872	1 493 627	1 740 193
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES									
87- Contributions volontaires en nature					87- Contributions volontaires en nature				
Bénévolat	150 000	150 000	150 000	150 000	Bénévolat	150 000	150 000	150 000	150 000
TOTAL	150 000	150 000	150 000	150 000	TOTAL	150 000	150 000	150 000	150 000

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2020 - AMIS DE LA TERRE

EMPLOIS	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2022	Ressources	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2022
		Report des ressources collectées auprès du public non affectés et non utilisées en début d'exercice	0 €
		Report des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en début d'exercice	22,142 €
		Agriculture	2,907 €
		Banque	1,305 €
		Cohérence des politiques publiques	2,564 €
		Industries extractives	3,097 €
		Mode de prod. & de conso. Responsables	2,823 €
		Nucléaire	7,230 €
		Transport	1,755 €
		GL Limousin glyphosate	462 €
		Sous-total report des ressources	22,142 €
1. DEPENSES OPERATIONNELLES CAMPAGNES	9,599 €	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	
Agriculture	2,907 €	Dons manuels non affectés	77,239 €
Banque	1,305 €	Dons manuels affectés	0 €
Cohérence des politiques publiques	2,564 €		0 €
Mode de prod. & de conso. Responsables	2,823 €		
FRAIS DE RECHERCHE DE FOND	27,220 €	SOUS-TOTAL ressources collectées	77,239 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	50,019 €	2. VARIATION DES FOND DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	-9,600 €
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	0 €	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	86,839 €
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0 €	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	0 €
		Solde des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en fin d'exercice	12,543 €
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	86,839 €	Industries extractives	3,097 €
		Nucléaire	7,230 €
		Transport	1,755 €
		GL Limousin glyphosate	462 €
		SOUS-TOTAL solde des ressources collectées	12,543 €

Jean Fabrice CHARPENTIER

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Expert comptable Diplômé

membre du Conseil Régional Paris Ile de France

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

**ASSOCIATION
LES AMIS DE LA TERRE**

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de l'association LES AMIS DE LA TERRE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DE LA TERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil Fédéral le 22 avril 2023, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Fédéral arrêté le 22 avril 2023 et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Moncourt Fromonville,
le 11 mai 2023**

Le Commissaire aux Comptes

Jean Fabrice CHARPENTIER

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	40 320	40 320		3 774
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	583	583		
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	8 227	7 180	1 046	3 428	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 759		2 759	2 759	
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 323		5 323	5 323	
TOTAL (I)	57 212	48 084	9 129	15 284	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 599		4 599		
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	256 833		256 833	224 135	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	162		162	162	
DISPONIBILITES	1 069 504		1 069 504	806 092	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 914		7 914	6 861
	TOTAL (II)	1 339 012		1 339 012	1 037 249
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	1 396 225	48 084	1 348 141	1 052 533	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	16 366	16 366
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	277 189	260 760	
Excédent ou déficit de l'exercice	11 938	16 429	
	Total des fonds propres (situation nette)	305 493	293 555
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	305 493	293 555
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	63 817	45 474
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	63 817	45 474
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	35 308	35 365
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 917	39 802
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	101 787	96 838
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		107	
Autres dettes	12 503	12 374	
Produits constatés d'avance	721 317	529 018	
	Total des dettes	978 831	713 505
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 348 141	1 052 533
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	11 938,34	16 428,55
(1) Dont à moins d'un an	978 831	713 505	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

CEMITE SAMP
RESERVE
N

7

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	428 800	416 053
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	5 228	946
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		600
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	899 926	720 793
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	109 372	26 036	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	38	55	
	Total des produits d'exploitation	1 443 364	1 164 483
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	447 591	371 040
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	50 505	36 650
	Salaires et traitements	641 323	522 829
	Charges sociales	240 131	189 996
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 155	12 969
	Dotation aux provisions	27 000	2 077
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	43 570	46 803	
	Total des charges d'exploitation	1 456 275	1 182 364
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(12 911)	(17 881)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(12 911)	(17 881)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	17	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	749	340
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	15 917	3 352
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		16 683	3 692
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	14 015	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		14 015	
RESULTAT FINANCIER		2 668	3 692
RESULTAT COURANT avant impôts		(10 243)	(14 190)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	33 580	30 696
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		33 580	30 696
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	11 327	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		11 327	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		22 253	30 696
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		72	78
TOTAL DES PRODUITS		1 493 627	1 198 871
TOTAL DES CHARGES		1 481 689	1 182 442
EXCEDENT ou DEFICIT		11 938	16 429
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		150 000	150 000
TOTAL		150 000	150 000
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		150 000	150 000
TOTAL		150 000	150 000

CERTIFIÉ
RESOLU
n

9x

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 348 141** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 493 627** euros et un total **charges** de **1 481 689** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **11 938** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits postérieurs à l'exercice

Néant.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la

CERTIFIÉ
SANS RÉSERVE
M

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association n'a pas mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable n°2018-06 de l'ANC, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	40 320					40 320
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 320					40 320
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	583					583
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 227					8 227
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 810					8 810
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	2 759					2 759
Prêts et autres immobilisations financières	5 323					5 323
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 083					8 083
TOTAL	57 212					57 212

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	36 546	3 774		40 320
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 546	3 774		40 320
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	583			583
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	4 799	2 382		7 180
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 382	2 382		7 764
TOTAL	41 929	6 155		48 084

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 323		5 323
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	4 599	4 599	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	979	979	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 751	2 751	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	9 845	9 845	
	Divers	243 259	243 259	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	7 914	7 914		
TOTAL DES CREANCES	274 670	269 346	5 323	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	107 917	107 917		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	38 419	38 419		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 035	58 035		
	Impôts sur les bénéfices	445	445		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 888	4 888		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	35 308	35 308		
Autres dettes	12 503	12 503			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	721 317	721 317			
TOTAL DES DETTES	978 831	978 831			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		35 308			

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	16 366				16 366
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	260 760	16 429			277 189
Excédent ou déficit de l'exercice	16 429	(16 429)	11 938		11 938
Situation nette	293 555		11 938		305 493
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	293 555		11 938		305 493

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	45 474	27 000	8 657	63 817	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	45 474	27 000	8 657	63 817
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		45 474	27 000	8 657	63 817
Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		27 000	8 657	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		721 317	721 317
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			721 317

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 29 442,33 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire moyen
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 65-67 ans
- le taux de rotation du personnel :
 - Cadre : 1%
 - Non Cadre : 1%
- le taux moyen d'augmentation des salaires
- le taux d'actualisation retenu : 3,62%
- le taux moyen des charges sociales :
 - Cadre : 45%
 - Non Cadre : 45%

Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	15	
Non cadres	2	
TOTAL	14	0

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 8 372 €.

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu en N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
ADEME	Projet CONSO/ Produit pour la vie	-	24 000,00	-	-	-
ADEME	Convention 20202D0027	29 984,69	-	29 984,69	-	-
DONS CESE COMPAIN 2015	DONS CESE	-	240,00	15 182,00	-	-
DONS CESE COMPAIN 2021	DONS CESE	3 382,76	-	3 382,76	-	-
DONS CESE COMPAIN 2022	DONS CESE	5 460,00	-	5 460,00	-	-
ECF	Projet ENE / MOB/ CONSO	225 000,00	202 500,00	22 500,00	-	-
ECF	Projet FINP	13 120,00	10 496,00	2 624,00	-	-
ECF	ECF 2022	241 500,00	217 350,00	24 150,00	-	-
FOEE	Projet Corporate accountability for human rights in Europe	-	2 600,00	-	-	-
FOEE	Wellspring 2022-2023	26 410,00	10 564,00	15 846,00	-	-
LEA NATURE	Projet Agriculture et climat 2022-2024	45 000,00	15 000,00	30 000,00	-	-
MTES	Soutien pluriannuelle aux actions de l'AT 2022	100 000,00	100 000,00	-	-	-
OLIN gGmbH	Projet BANK / FINP 2022	30 000,00	30 000,00	-	-	-
FOEI	Refacturation PRAK	-	23 035,54	-	-	-
FOEI	Refacturation PRAK 2022	74 902,72	54 589,94	20 312,78	-	-
FILE	File 2022-2023	248 446,40	248 446,40	-	-	-
IGSD	IGSD 2022	31 405,00	22 138,97	9 266,03	-	-
FOEE	Pojet Mozambique	17 563,89	14 051,11	3 512,78	-	-
FPH	Pojet IMPU/CONSO/AGRI/BANK	-	60 000,00	60 000,00	-	-